



NATIONS UNIES
 CONSEIL
 ECONOMIQUE
 ET SOCIAL



Distr.
 LIMITEE

E/CONF.69/L.52 (Abstract)
 5 juillet 1977

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/ESPAGNOL/
 FRANCAIS

TROISIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR
 LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES
 Athènes, 17 août-7 septembre 1977
 Point 8 de l'ordre du jour provisoire.

Normalisation nationale :

- d) Structure administrative des
 organismes nationaux s'occupant
 des noms géographiques

RAPPORT PRESENTE PAR MADAGASCAR*

Résumé

Le Comité national des noms géographiques est l'organisme qui s'occupe des noms géographiques à Madagascar. Créé en 1973, il est composé de 21 membres provenant des différents ministères ou organismes gouvernementaux traitant des noms géographiques.

* Document préparé par le secrétariat du Comité national des noms géographiques, Institut cartographique de Madagascar, B.P. 323, Antananarivo, Madagascar.